



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 649

Texte de la question

## REFONDATION DE L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Allossery, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Pierre Allossery. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, François Hollande a placé la jeunesse au coeur de son projet politique pour redresser la France. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Avec le projet de loi pour la refondation de l'école, vous avez relancé la marche du progrès social, grâce à la reconstruction d'un système éducatif capable de corriger les inégalités.

Dans une période budgétaire contrainte, vous avez décidé d'allouer des moyens indispensables pour permettre à l'école de redevenir le vecteur incontesté des valeurs de la République. Au-delà de la création de 60 000 postes, je relève plusieurs avancées majeures ; parmi celles-ci, le retour d'une véritable formation initiale pour les enseignants mérite d'être souligné.

Sans être en mesure d'aborder ici l'ensemble des progrès apportés par cette loi, je souhaite témoigner de l'accueil favorable que les territoires réservent à la réforme.

Qu'il s'agisse de la lutte contre l'illettrisme, de l'aide apportée aux élèves en difficulté ou de l'attention indispensable accordée aux élèves porteurs de handicap, le dispositif " plus de maîtres que de classes " favorisera des avancées majeures dans chacun de ces domaines.

Grâce à la priorité donnée au primaire, qui est le socle fondamental de tous les apprentissages, et grâce à la place nouvelle que prendront les apprentissages artistiques et culturels, la loi que nous nous apprêtons à voter redonnera à l'école de la République les moyens de réussir sa noble mission.

M. Philippe Cochet. Quel enthousiasme !

M. Jean-Pierre Allossery. En outre, la modification des rythmes scolaires, avec le retour attendu par tous les observateurs de la semaine de quatre jours et demi, permettra d'établir de nouveaux partenariats, que la loi soit mise en oeuvre dès 2013, comme dans ma ville, ou en 2014...

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Le Président de la République a souhaité faire de la jeunesse la priorité de son quinquennat (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), non pour distinguer une catégorie de la population, mais parce que la jeunesse est l'avenir de la France et le lien le plus sûr pour renouer avec lui.

Au coeur de cet engagement se trouve donc l'école. Au cours de la semaine passée, l'Assemblée nationale a eu l'occasion d'examiner en première lecture le projet de loi pour la refondation de l'école de la République : une loi de programmation qui sanctuarise 60 000 emplois nouveaux, afin de permettre la réussite de tous les enfants de France, et une loi d'orientation, puisqu'elle permet de fixer un certain nombre de priorités.

Comme vous l'avez rappelé, les résultats scolaires de nos élèves méritent que nous sachions nous réunir autour de priorités simples : la priorité au primaire, la remise en place d'une formation pour les enseignants, des rythmes scolaires plus adaptés, l'accueil des enfants de moins de trois ans, la modification de nos méthodes pédagogiques,...

M. Dominique Dord. Ce sont les collectivités qui paient !

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. ...assurer un meilleur parcours d'orientation pour tous les enfants ainsi qu'un parcours d'éducation culturelle et civique, un enseignement moral et civique, développer une

école inclusive pour les enfants en situation de handicap.

Voilà ce que nous avons fait tous ensemble la semaine dernière. Je remercie l'Assemblée nationale d'avoir contribué à enrichir ce texte, qui devrait permettre à la nation de se rassembler pour se dépasser. J'espère que les députés de l'opposition seront présents tout à l'heure au rendez-vous de ce que j'ai appelé une union patriotique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Allossery](#)

**Circonscription :** Nord (15<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 649

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2013](#)